

COMMUNE DE PRONLEROY
PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 1^{ER} DECEMBRE 2025 à 19 heures 00

Le premier décembre deux mille vingt-cinq, à 19 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué le vingt-cinq décembre deux mille vingt-cinq s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Monsieur Bruno RABUSSIER, Maire

Nombre de Conseillers :
En exercice : 11
Présents : 8
Votants : 11
Quorum : 6 (atteint)

Etaient Présents : Mesdames et Messieurs

Bruno RABUSSIER, Sarah HERRIBERRY, Jérôme BOURGEOIS, Sabine RABUSSIER, Véronique WOLFF, Laurence VAN DE WALLE, Elodie FREIRE JORGE, Éric DEVILLER

Absent(s/es) excusé(s/es) : Patricia LEMAIRE, Alexandre DELATTRE, Daniel DRUART

Pouvoir : Patricia LEMAIRE à Sabine RABUSSIER

Alexandre DELATTRE à Bruno RABUSSIER

Daniel DRUART à Sarah HERRIBERRY

Le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents que Sabine RABUSSIER sera **secrétaire de séance**.

Séance ouverte à 19h00

ORDRE DU JOUR :

- Désignation d'un secrétaire de séance
- Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 6 juin 2025
- Décision modificative ouverture des crédits nécessaires aux travaux de l'église (facture PATON)
- Recrutement de Monsieur TANTOT Alain en qualité d'agent recenseur vacataire, recensement de la population 2026
- Externalisation du service paie et gestion des carrières

Questions diverses

APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 JUIN 2025

Le procès-verbal de la réunion du 6 juin 2025 est approuvé à l'unanimité

N° 2025/12

DECISION MODIFICATIVE – OUVERTURE DE CREDITS NECESSAIRES AUX TRAVAUX DE L'EGLISE (FACTURE PATON)

Monsieur le maire expose aux membres du conseil qu'il est nécessaire de procéder aux virements de crédits internes par la décision modificative suivante afin d'ouvrir les crédits au compte 2131 section investissement (bâtiments publics, église) pour permettre de régler la facture des travaux de l'église de l'entreprise PATON.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le maire à procéder au virement de crédits internes par la décision modificative suivante afin d'ouvrir les crédits au compte 2131 section investissement (bâtiments publics, église)

Dépenses		Recettes	
Article(chapitre)	Montant	Article(chapitre)	Montant
21538 Autres réseaux	-1513	2131 bâtiments publics	+1513
Total dépenses	Montant	Total recettes	Montant
21538 Autres réseaux	-1513	2131 bâtiments publics	+1513

Pour : Bruno RABUSSIER, Sarah HERRIBERRY, Jérôme BOURGEOIS, Sabine RABUSSIER, Véronique WOLFF, Laurence VAN DE WALLE, Elodie FREIRE JORGE, Éric DEVILLER, Patricia LEMAIRE, Alexandre DELATTRE, Daniel DRUART

Contre : Néant

Abstention : Néant

N° 2025/13

RECRUTEMENT DE MONSIEUR TANTOT ALAIN EN QUALITE D'AGENT RECENSEUR VACATAIRE POUR LE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal qu'il est nécessaire de nommer un agent recenseur pour effectuer le recensement 2026.

Monsieur le Maire propose de nommer Monsieur Alain TANTOT agent recenseur et de lui établir un contrat de vacation.

Monsieur le maire propose de reverser la totalité de la dotation forfaitaire d'un montant de 668 € à Monsieur Alain TANTOT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve à l'unanimité :

De nommer monsieur Alain TANTOT agent recenseur pour le recensement de la population 2026 et de lui établir un contrat de vacation.

De reverser la dotation forfaitaire d'un montant de 668 € à Monsieur Alain TANTOT.

Pour : Bruno RABUSSIER, Sarah HERRIBERRY, Jérôme BOURGEOIS, Sabine RABUSSIER, Véronique WOLFF, Laurence VAN DE WALLE, Elodie FREIRE JORGE, Éric DEVILLER, Patricia LEMAIRE, Alexandre DELATTRE, Daniel DRUART

Contre : Néant

Abstention : Néant

N° 2025/14

EXTERNALISATION DU SERVICE PAIE ET GESTION DES CARRIERES

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil municipal d'externaliser le service paie et gestion des carrières.

Il présente deux devis aux membres du conseil municipal, l'un émanant du CDG 60 et l'autre de l'entreprise ABOXS.

Voici la grille tarifaire du CDG60 :

GRILLE TARIFAIRES

PAIE A FAÇON	TARIF	Unité
1 bulletin de paie (avec DSN)	7,00 €	le bulletin
Simulation de paie (au delà de 5 par mois)	7,00 €	le bulletin
Création de dossier par agent ou élus à rémunérer (lors de l'adhésion et à chaque nouvel agent ou élus à rémunérer)	40,00 €	l'agent
Forfait adhésion intégration au 01/01 de l'année		
collectivité de moins de 10 agents	500,00 €	forfait
collectivité de 11 à 30 agents	1 500,00 €	forfait
collectivité de 31 à 100 agents	2 000,00 €	forfait
collectivité de 101 à 349 agents	5 000,00 €	forfait
collectivité de plus de 350 agents	5 000,00 €	forfait
Forfait intégration en cours d'année		
collectivité de moins de 10 agents	1 000,00 €	forfait
collectivité de 11 à 30 agents	2 000,00 €	forfait
collectivité de 31 à 100 agents	2 500,00 €	forfait
collectivité de 101 à 349 agents	5 000,00 €	forfait

PAIE	TARIF	Unité
Intervention paie en collectivité hors adhésion au service paie à façon, régularisation des paies, calcul d'indemnités de licenciement, ...	85,00 €	l'heure

SOS PAIE - PAIE EN URGENCE	TARIF	Unité
Intervention ponctuelle paie en collectivité	85,00 €	l'heure
Intervention ponctuelle paie en distanciel	70,00 €	l'heure

L'entreprise ABOXS propose une prestation mensuelle pour un montant de 280€.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à engager les démarches nécessaires en vue de retenir la solution la plus adaptée.

Pour : Bruno RABUSSIER, Sarah HERRIBERRY, Jérôme BOURGEOIS, Sabine RABUSSIER, Véronique WOLFF, Laurence VAN DE WALLE, Elodie FREIRE JORGE, Éric DEVILLER, Patricia LEMAIRE, Alexandre DELATTRE, Daniel DRUART

Contre : Néant

Abstention : Néant

QUESTIONS DIVERSES :

Ordre du jour épousé, séance levée à 19h30

Séance du conseil municipal du 1^{er} décembre 2025 Numéro d'ordre des délibérations prises n° 2025/12 à 2025/14

2025/12	Décision modificative ouverture de crédits pour régler la facture PATON liée aux travaux de l'église
2025/13	Recrutement de Mr Alain Tantot en qualité d'agent recenseur pour le recensement 2026
2025/14	Externalisation du service paie et gestion des carrières

Le maire, Bruno RABUSSIER



Le secrétaire de séance, Sabine RABUSSIER

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "S. RABUSSIER". It is written over a blue curved line.